



Compte rendu du Comité Directeur de l'OMS 23/11/2017

Associations présentes :

Aïkido Club Villejuif, AK Team, ASFI Villejuif, Les Tourterelles, MCV Les Casoars, USV Académie des Boxes, USV Basket, USV Education Physique, USV Escrime, USV Football, USV Natation, USV Plongée, USV Randonnée, USV Retraités, USV Roller, USV Rugby, USV Tennis, USV Tennis de table, USV Tir à l'arc, USV Volley, Villejuif Triathlon.

Troisième réunion du comité directeur. La liste d'émargement se trouve en fin de compte rendu. Suivant l'ordre du jour :

Introduction :

Bernard Château, Président de l'OMS, introduit la réunion et donne la parole à Antoine Josselin, salarié de l'OMS pour un rappel sur la contribution 2016-2017 à l'OMS.

Point sur la contribution 2016-2017 à l'OMS :

A ce jour (23 novembre 2017), 23 associations sur les 32 sont à jour de leur contribution 2016-2017 à l'OMS. Sur les 9 associations qui n'ont pas encore réglé : pour 6 d'entre elles la situation est « en cours », c'est-à-dire que les justificatifs ont été fournis, la facture envoyée et le paiement est en attente. Pour 3 associations, il n'y a pas de réponses à ce jour.

Plusieurs relances ont été effectuées, et seront intensifiées dans les jours qui viennent.

Un tableau récapitulatif du règlement de la contribution 2016-2017, et du nombre d'adhérents des associations, est à retrouver en fin de compte-rendu.

Introduction :

Bernard Château reprend la parole concernant le montant de la contribution à l'OMS qui sera discuté à la prochaine Assemblée Générale de l'OMS. Il explique que toutes les associations offrent un service aux habitants de la ville. Il y a des grosses associations qui ont besoin du service comptabilité du cabinet, et de la saisie prise en charge par l'OMS. Il y en a d'autres qui en ont moins besoin pour diverses raisons. L'idée serait peut-être d'avoir deux tarifs selon la nécessité du service comptabilité : un tarif pour ceux qui ont besoin du service comptabilité, et un tarif moindre pour ceux qui n'en ont pas besoin. Ces associations participeraient tout de même car l'OMS rend service à toutes les associations, pour les aider notamment dans diverses démarches, etc.

A ce titre, l'OMS va organiser des formations, dans un premier temps sur la comptabilité. Les deux personnes qui ont travaillé sur la saisie ont eu des problèmes par rapport au tri des pièces comptables. Un tableau excel sera envoyé à toutes les associations qui permettra d'une part de faire la gestion de l'association, et d'autre part de faire un suivi. Ce tableau reprendra les relevés bancaires et permettra de simplifier le travail de saisie.

Une rencontre de l'ensemble des trésoriers des associations sera organisée, afin d'échanger et d'expliquer le processus de fonctionnement pour la comptabilité, de façon à trier les pièces comptables, afin de gagner du temps et d'optimiser le travail du secrétaire comptable de l'OMS. La comptabilité qui est faite à l'OMS est un travail de saisie, c'est le cabinet comptable qui édite les bilans comptables. Il y a une étape intermédiaire qui est à l'OMS, afin d'économiser une certaine somme d'argent.

Pour information, L'OMS avait recruté Amélie, qui a travaillé pendant 5 mois, et a démissionnée car elle a trouvé un CDI à proximité de chez elle. Il a fallu gérer cette situation en urgence. L'OMS s'est retourné vers le cabinet comptable afin de faire état du travail réalisé par Amélie et de savoir le coût pour lequel le cabinet comptable se proposait de finaliser la comptabilité. Le coût proposé était de 29 000€. La décision a donc été prise de recruter une nouvelle personne pour deux mois, afin de finaliser les comptes. Pour cette raison, la saisie comptable a pris du retard.

Intervention de Willy Rapon, Président de l'USV Football : l'information aurait dû être donnée aux associations concernant le recrutement du nouveau secrétaire comptable.

Bernard Château précise qu'il s'appelle Loïc Steinville. Il explique qu'il y a des sujets qui nécessitent d'être débattus en Assemblée Générale et au Comité Directeur, ce qui est fait. D'autres sujets relèvent de décisions du Bureau de l'OMS.

Christophe Martins, membre du bureau de l'OMS, ajoute qu'il y a certainement eu une erreur de communication sur le fait que les associations n'aient pas été prévenues. Cependant, cette personne a été recrutée pour deux mois. A la fin de son contrat, la question se posera et l'OMS informera les associations de l'évolution des choses.

Bilan des S'Portes Ouvertes, perspective pour l'année à venir :

Bernard Château donne la parole à Philippe Meyne, membre du bureau de l'OMS, afin de faire un bilan sur les S'Portes Ouvertes du 30 septembre dernier.

Philippe Meyne rappelle le contexte. Avec l'apparition du forum des associations, le mouvement sportif de Villejuif s'est dilué dans un grand ensemble dans lequel il n'apparaît plus comme une entité qui existe indépendamment des autres. C'est important de montrer qu'il y a du sport à Villejuif, pas uniquement pour les sportifs villejuifois, mais aussi pour montrer à la mairie qu'on existe comme une entité, qui se rencontre et qui est capable de faire un événement. C'est sur cette base que l'OMS est partie. Il y a trois raisons principales à la création de l'événement S'Portes Ouvertes : afficher le sport à Villejuif, montrer que le mouvement sportif existe, et se rencontrer et échanger sur un espace dédié au sport.

Sur l'organisation, des sondages ont été envoyés aux associations pour l'organisation de cet événement avant la fin de la saison sportive mais ce n'était pas possible. Après, le choix de la date a été laissé aux clubs et la date retenue par les clubs a été le 30 septembre. L'OMS a montré qu'il avait la méthodologie pour faire ce genre d'événement, pour gérer et organiser ce genre d'espace (gymnase Daniel Féry).

Finalement, il n'y a pas eu beaucoup de monde, comme on pouvait s'y attendre car nous n'avons pas été très aidé par le service communication de la municipalité pour porter cet événement. L'OMS a été capable de mettre en place un certain nombre de choses, c'est le point positif.

Antoine Josselin explique que le dossier Bilan de cet événement a été envoyé à l'ensemble des associations. Il retrace les objectifs, les points positifs et négatifs, ainsi que les points à améliorer. Une réunion s'est tenue le 17 octobre pour avoir un retour de la part des associations participantes sur les S'Portes Ouvertes. Peu d'associations étaient représentées. Malgré cela, le débat était constructif et il a été discuté des orientations d'un futur événement. Un compte rendu a également été envoyé à l'ensemble des associations sur ce point. Au cours de cette réunion, deux périodes ont été relevées pour être propice à l'ancrage d'un événement de l'OMS : de mi-octobre à fin novembre ou de fin mai à mi-juin. Après des échanges avec le service des sports, la période octobre/novembre ne leur convient pas vraiment. Nous opterions donc pour la période de fin mai à mi-juin.

Un groupe de travail sera créé afin d'organiser cet événement à partir de janvier 2018. L'OMS comporte une commission événement de 3 membres : Phillipe Meyne (Aïkido Club Villejuif), Véronique Jacquet (Les Tourterelles), Laurent Durepais (USV Tennis de Table). Le groupe de travail comportera donc les personnes de la commission événement de l'OMS, ainsi que Jean-Marc Moreau du service des sports, pour travailler en véritable collaboration avec la mairie sur cet événement.

Bernard Château reprend la parole en précisant que toutes les idées sont bonnes à prendre. L'OMS sera ce que vous, et nous en faisons. C'est un travail d'interaction et l'OMS a besoin de l'expérience de tout le monde pour fonctionner.

On constate que les personnes qui viennent au forum des associations ont déjà fait le choix de leur activité sportive. Ils ne viennent pas pour découvrir une pratique. Une idée serait de faire découvrir au plus jeune des activités au travers d'initiations et démonstrations.

Quelques interventions mettent en avant diverses idées : travailler avec les centres de loisirs sur les vacances scolaires assureraient une fréquentation ; coupler l'événement avec les Jeux du Val de Marne au mois de juin ; le créneau de septembre a permis à l'USV Escrime d'avoir des inscriptions supplémentaires ; faire attention de ne pas faire doublon avec les stages sportifs du service des sports sur les vacances scolaires ; le projet d'Ecole Municipale des Sports est à clarifier par la mairie ; un festival de l'enfant ouvert aux écoles, aux crèches...

Compte de la saison 2016-2017 et budget 2017-2018 :

Des documents sont distribués aux personnes présentes : un tableau récapitulatif de l'exercice 2016-2017 et un tableau récapitulatif du budget prévisionnel de l'exercice 2017-2018. Les tableaux se trouvent en fin de compte rendu.

La parole est donnée à Alvaro Sequeira, membre du bureau de l'OMS, pour présenter ces tableaux.

Sur l'exercice 2016-2017, ce n'est pas significatif parce que l'OMS a reçu une subvention saison pleine au mois de mai et a fonctionné que la moitié de la saison. Il y a donc un excédent qui est dégagé de 116 875 €, et qui sera réaffecté au fond associatif une fois que le bilan sera effectué, et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale.

Le budget prévisionnel 2017-2018 est plus parlant puisqu'il comprend la totalité d'une saison de fonctionnement.

Le bureau de l'OMS avait décidé d'un budget pour la formation des clubs et les championnats de France. L'idée était de prendre au % sur ce budget en fonction des demandes des associations. Cependant, après concertation avec le service des sports, et sur le plan juridique, l'OMS ne peut pas verser des subventions de ses subventions. Si on veut aider les associations sur les formations ou les championnats de France, il faut que ce soit avec des fonds provenant de recettes (partenariats, événements...). Il faut que le bureau réfléchisse pour trouver une solution.

Intervention de Laurent Jouanneau, Vice-Président de l'USV Tennis, qui demande pourquoi le budget prévisionnel présenté est déficitaire. Alvaro Sequeira explique que le budget sera équilibré avant d'être soumis au vote. Il s'agit d'un premier travail et certaines dépenses seront à repenser.

Intervention de Brigitte Flégeau, Présidente de l'USV Education Physique, à propos de frais supplémentaires appliqués par le Cabinet Caugant en ce qui concerne le social. Alvaro Sequeira explique qu'en effet certaines prestations n'ont pas été intégrées à la lettre de mission (solde de tout compte...). Pour cela, il faut demander au Cabinet Caugant de faire la facture à l'OMS qui le prendra en charge. Pour la DPAE (Déclaration Préalable A l'Embauche) ou le contrat de travail, il est préférable de se rapprocher directement de l'OMS, plutôt que du Cabinet Caugant.

Intervention de Maryline Seïté, Présidente de l'USV Tir à l'Arc, à propos de la prévision de dépenses en partenariats. Philippe Meyne explique l'objectif en ce qui concerne les partenariats. L'OMS pourrait être amené à effectuer certaines dépenses afin d'obtenir un retour sur investissement auprès des entreprises. Communiquer auprès des partenaires, cela a également un coût. Un listing de partenaires potentiels a été réalisé. Nous avons déjà un partenariat avec Décathlon Pro (-10% pour toutes les associations avec le code OMS17).

Intervention de Sylvie Simon, Présidente de l'USV Randonnée, à propos de la prévision de dépenses sur le photocopieur. Alvaro Sequeira explique que cela concerne la maintenance du photocopieur, l'achat de cartouches et de ramettes de papier, etc. Un technicien de Toshiba s'est déplacé pour mettre à jour le photocopieur.

Bernard Château rappelle également que l'OMS pense à nouer un partenariat avec l'imprimerie Michel à Villejuif pour les besoins spécifiques. Plusieurs associations travaillent déjà avec cet imprimeur et sont satisfaites.

Validation des adhésions de AK Team et Villejuif City Futsal :

Bernard Château reprend la parole et évoque les statuts et le règlement intérieur : « 1 fédération = 1 club ». L'idée est de préserver les associations car les gymnases ne sont pas extensibles.

Ferhat Abkari, Président de l'Ak Team, se présente ainsi que son association. L'Ak Team existe depuis six ans à Villejuif et pratique les arts martiaux dans son ensemble. L'association est affiliée à la fédération de pancrace et comprend une cinquantaine d'adhérents.

Plusieurs points sont évoqués : le rôle de l'OMS ; la suppression des créneaux d'entraînements aux associations... À la suite d'un rappel de l'historique et du contexte, l'adhésion de l'Ak Team est soumise au vote :

La demande d'adhésion de l'association Ak Team est validée à 20 voix pour et 1 abstention.

Aucun représentant de l'association Villejuif City Futsal ne s'est présenté. L'association existe depuis trois ans, est affiliée à la Fédération Française de Football et comprend environ 40 adhérents.

L'OMS comprend déjà une association affiliée à la FFF, l'USV Football. La parole est donnée à Willy Rapon, Président de l'USV Football. Il explique qu'un entretien a eu lieu entre les deux entités qui ont discutées. Un rapprochement s'est opéré mais cela n'a pas débouché sur quelque chose de concret pour le moment.

Pour obtenir le label club de qualité FFF, l'USV Football devrait créer une section futsal. L'USV Football propose de prendre en charge la section futsal 8-15 ans et de laisser la gestion du futsal 16 ans et + à Villejuif City Futsal. Cette proposition est à prendre en considération.

L'adhésion de l'association Villejuif City Futsal est soumise au vote :

La demande d'adhésion de Villejuif City Futsal est refusée à 14 voix contre, 5 abstentions et 2 voix pour.

Le Comité Directeur de l'OMS encourage l'association Villejuif City Futsal à continuer les discussions avec l'USV Football.

En marge du Comité Directeur :

Un tableau récapitulatif des intervenants aux commissions de l'OMS a été affiché à l'entrée de la salle de réunion, avec la possibilité de s'inscrire pour rejoindre une commission. Le tableau se trouve en fin de compte rendu.

Fin du Comité Directeur.



Nombre d'adhérents des associations et règlement de la contribution

Mis à jour le 23/11/2017

Associations	Contribution 2016-2017	Nombre d'adhérents 2016-2017
Aïkido Club Villejuif	En cours	67
ASFJ Villejuif	x	248
Les Tourterelles	x	56
MCV Les Casoars	x	22
RCVB - USV Rugby	x	175
Taekwondo-Hapkido	x	27
USV Académie des Boxes	x	188
USV Badminton	x	125
USV Basket	x	254
USV Culturisme	En cours	38
USV Cyclotourisme	x	26
USV Echecs	En cours	60
USV Education Physique	En cours	107
USV Escrime	x	75
USV Football	En cours	918
USV Gymnastique	En cours	313
USV Handball	x	154
USV Judo		267
USV Karaté	x	101
USV Lutte		1
USV Natation	x	807
USV Pétanque	x	78
USV Plongée	x	81
USV Randonnée	x	25
USV Retraités	x	380
USV Roller	x	214
USV Tennis	x	306
USV Tennis de table	x	124
USV Tir à l'arc	x	68
USV Volley	x	241
V Athlon - Villejuif Triathlon	x	20
Villejuif Futsal Club		120
Total 2016-2017	23 / 32	5686

OMS - EXERCICE 2016-2017

RECAPITULATIF

	RECETTES	DEPENSES
RECETTES		
Adhésions	3 895,00 €	
Subvention Municipale	162 000,00 €	
DEPENSES		
Salaires		25 711,51 €
Cabinet Comptable		14 796,00 €
Mutuelle Humanis + CIAMT		1 509,37 €
Affiliation JO, FNOMS, Office		525,00 €
Assurances MAIF		138,16 €
Frais Bancaires LCL		237,32 €
Internet/Téléphonie Orange Bouygues		778,50 €
Communication Guide des sports et impressions		3 582,96 €
Vie associative		391,07 €
Fournitures		1 349,40 €
TOTAUX	165 895,00 €	49 019,29 €
		116 875,71 €

OMS - BUDGET PREVISIONNEL 2017-2018

RECAPITULATIF

	RECETTES	DEPENSES
RECETTES		
Adhésions	26 000,00 €	
Subvention Municipale	150 000,00 €	
DEPENSES		
Salaires		58 335,48 €
Cabinet Comptable		19 728,00 €
Mutuelle Humanis + CIAMT		200,00 €
Affiliation FNOMS		380,00 €
Assurances MAIF		200,00 €
Frais Bancaires LCL		200,00 €
Internet/Téléphonie Orange Bouygues		1 928,71 €
Vie associative		8 400,00 €
Fournitures		3 600,00 €
Evenements		18 400,00 €
Partenariats		2 400,00 €
Communication		10 800,00 €
Photocopieur		6 000,00 €
Formation interne		24 000,00 €
Formation des clubs		16 800,00 €
Championnat de France		12 000,00 €
Commissaire aux comptes		2 000,00 €
TOTAUX	176 000,00 €	185 372,19 €
		-9 372,19 €

COMMISSIONS	NOM	Prénom	Mail	Tel	Club
Subventions	JACQUET	Véronique	jacquetv@wanadoo.fr	06 48 90 23 46	Les Tourterelles
	LAMERANT	Frédéric	frederic.lamerant@free.fr	06 50 14 29 72	USV Tir à l'arc
	CAUGANT	Nicole	nicole.caugant@gmail.com	06 70 48 65 58	USV Retraités
	SEQUEIRA	Alvaro	usvb94@yahoo.fr	06 20 44 77 90	USV Basket
	CARAYON	Anne	anne.carayon@noos.fr	06 22 32 00 45	USV Natation
	PERRETTE	Olivier	olivier.perrette@noos.fr	06 79 94 72 62	USV Plongée
	BEN BARKA	Saâd	saad.ben.barka@gmail.com	06 07 30 99 22	USV Judo
	PRAT	Fabrice	pratfabrice@hotmail.fr	01 46 77 68 76	Krav Maga 94
	SEITE	Maryline	usv_tiralarc@hotmail.com	06 32 95 10 98	USV Tir à l'Arc
Planning des salles	CHATEAU	Bernard	bchateau@hotmail.com	06 63 48 50 35	USV Volley-ball
	CAUGANT	Nicole	nicole.caugant@gmail.com	06 70 48 65 58	USV Retraités
	ARNAUD	Damien	arnaudamien851@gmail.com	06 68 32 10 66	USV Karaté
	SEITE	Maryline	usv_tiralarc@hotmail.com	06 32 95 10 98	USV Tir à l'arc
Partenariats	MEYNE	Philippe	p.meyne@gmail.com	07 81 10 43 98	USV Aïkido
Evénements	MEYNE	Philippe	p.meyne@gmail.com	07 81 10 43 98	USV Aïkido
	JACQUET	Véronique	jacquetv@wanadoo.fr	06 48 90 23 46	Les Tourterelles
	DUREPAIS	Laurent	laurent.usvtt@gmail.com		USV Tennis de Table
Dysfonctionnement et fonctionnement	DJELLAL	Karim	karim.djellal@free.fr	07 60 40 76 76	ASFI Villejuif
	MARTINS	Christophe	christophe.martins@ratp.fr	06 81 13 40 09	Rugby Club Val-de-Bièvre
	LAMERANT	Frédéric	frederic.lamerant@free.fr	06 50 14 29 72	USV Tir à l'arc
	FLEGEAU	Brigitte	brgremillet@orange.fr	06 77 70 66 11	USV Education Physique

